

<b>Section Bac</b>	<b>Assurances et gestion du risque</b>		
<b>Nom de l'UE</b>	<b>Droit de la responsabilité civile</b>		
<b>Nom du professeur</b>	K. Depoortere		
<b>Niveau</b>	1	<b>Unité déterminante</b>	Non
<b>Nombre de périodes</b>	40	<b>Pré requis pour</b>	Législation en assurances (niveau 1) Assurance véhicules automoteurs Assurance responsabilité civile
<b>Langue de cours</b>	Français	<b>Crédits ECTS</b>	3

### Objectif du cours

- Connaître les différents types de responsabilités et de dommages ;
- Maîtriser les éléments essentiels de la responsabilité civile et les clauses d'exonération ;
- Etudier d'une façon approfondie les articles 1382-1386bis du Code civil et la jurisprudence y afférente.
- Etudier les principes de réparation des dommages

### Contenu du cours

- Les différents types de responsabilité (y compris le concours des responsabilités)
- Le régime général de la responsabilité civile et les clauses d'exonération
- Les preuves et les présomptions
- La responsabilité du fait des choses
- La responsabilité des personnes dont on doit répondre
- La responsabilité du fait des animaux
- La responsabilité du fait des bâtiments
- La réparation du dommage (biens et personnes)

### Méthodologie

- Cours magistral pour les principes de base
- Cours interactif pour l'analyse et l'application de la jurisprudence et les litiges à examiner et à solutionner.

### Supports

- Syllabi + Powerpoint
- Des décisions jurisprudentielles

### Acquis d'apprentissage

**Pour atteindre le seuil de réussite**, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

*face à des situations présentant des cas d'indemnisation de victimes d'accidents/ d'événements, dans le respect de la législation en vigueur,*

- ◆ d'identifier les différents éléments constitutifs de la responsabilité ;
- ◆ d'appliquer la législation et la jurisprudence en justifiant les choix opérés.

### Evaluation

Ecrit, en session

### Pondération

Evaluation de 1ère session	Evaluation de 2de session
100%	100%